

Le parcours du finissant



Omnipratique

Demande pour l'obtention d'un poste au PREM

Mise en candidature
Du 15 octobre au
31 octobre de l'année en cours

Compléter le formulaire d'avis de
conformité en ligne sur le site du MSSS

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/medecine-au-quebec/prem/avis-de-conformite/>

Si un poste en Outaouais vous intéresse, nous
vous invitons à entrer en communication
avec nous afin de discuter des opportunités :

recrutement.md.outaouais@ssss.gouv.qc.ca



Spécialité

1

Lettre de motivation :

Adressée au président-directeur
général du CISSS de l'Outaouais,
indiquant :

- Le type de pratique désiré
- Les contacts établis dans la
région (s'il y a lieu)

2

Le Directeur des services professionnels
(DSP) :

- A) Vérifiera les places disponibles au Plan
d'effectifs médicaux (PEM) selon la
spécialité ;
- B) Lui ou son représentant communiquera
avec vous pour un entretien ;
- C) Suite à l'entretien, émettra une
demande d'avis de conformité au plan
d'effectifs médicaux du MSSS.

3

Le Conseil des médecins, dentistes et
pharmaciens (CMDP) du CISSS de l'Outaouais
recommandera ou non au Conseil
d'administration l'approbation de la demande
de nomination soumise au plan d'effectifs
médicaux de la spécialité concernée, et
recommandée par le Comité d'examen des
titres.

4

Le Conseil d'administration du CISSS de
l'Outaouais autorisera ou non la demande de
nomination recommandé par le CMDP, selon
le nombre de places disponibles au PEM.

POUR TOUTES QUESTIONS OU
DEMANDE D'INFORMATIONS

Service de recrutement :

- recrutement.md.outaouais@ssss.gouv.qc.ca
- (819) 966-6000 poste 334566

DRMG et responsable des PREM :

- 07_drmg@ssss.gouv.qc.ca
- (819) 966-6200 poste 333756